

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-09-99
Séance du 24 septembre 2025

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Car'méléon pour leur participation à l'Europ'Raid

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	4	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE	
Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 septembre 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Carine **BOISSEL**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Guillaume **GARNIER**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Justine **ROUQUAIROL** procuration à C. MUCCIO, Christian **SUAU** procuration à J C REY, Nicole **SAGE** procuration à P. BERTHOMIEU, Olivier **WIRY** procuration à G. SANCHEZ

Conseillers municipaux absents : Raymond **MASSE**, Mourad **ABADLI**, Sylvain **HILLE**, Karine **GARDY**, Pascale **BORDES**, Thierry **VINCENT**

Secrétaire de séance : Jean Christian **REY**

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Car'méléon pour leur participation à l'Europ'Raid

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.2311-7 ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et 10 ;

Vu la demande d'octroi d'une subvention à caractère exceptionnel déposée le 26 mai 2025 ;

Considérant que l'Europ'Raid est un tour d'Europe culturel et solidaire de 8000 kilomètres à travers 20 pays en 22 jours, et qu'à bord de Peugeot 205 quarantaines toutes décorées et préparées pour l'aventure, les équipages rallient l'Ouest à l'Est de l'Europe, font escale dans 23 villes partenaires, et acheminent du matériel scolaire, sportif et médical dans des écoles défavorisées d'Europe de l'Est ;

Considérant que la 10^{ième} édition s'est déroulée du 2 au 23 août 2025 ;

Considérant que l'association Car'méléon est composée de 3 jeunes femmes, dont une bagnolaise, souhaitant vivre cette expérience culturelle et surtout solidaire en acheminant 70 kg de matériel scolaire dans des écoles et associations locales de Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine et Bulgarie ;

Considérant l'aspect solidaire de cette expédition ;

Considérant l'intérêt de la démarche de cette association et sa dimension humanitaire ;

Considérant la volonté de la commune d'apporter son soutien à la vie associative ;

Considérant que l'association Car'méléon a participé à l'Euro'Raid en apposant le logo de la commune sur son véhicule ainsi que sur tous ses supports de communication ;

Considérant que la question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 10 septembre 2025.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1.000 € à l'association Car'méléon pour sa participation à la 10^{ième} édition de l'Europ'Raid qui se déroulera du 2 au 23 août 2025 ;
- de prélever cette somme sur le compte 0414-65748 du budget en cours.

Le Maire


Jean-Yves CHAPELET

